



Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20251009-V_DEL_25109_24-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **9 octobre 2025**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	28	3	12

Date de convocation le **3 octobre 2025**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Dehbia **DJERBIB**

V_DEL_25109_24

Tramway T 8 - Avis concertation préalable

Rapporteure : Madame la Maire

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOU**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Nadia **LAKEHAL** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOU**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Frédéric **KIZILDAG**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet de la future ligne de tramway T8, SYTRAL Mobilités a engagé une concertation préalable en deux temps : du 23 juin au 19 juillet 2025, puis du 25 août au 10 octobre 2025. Cette démarche vise à informer le public et à recueillir les avis des habitants sur les grandes orientations du projet : son opportunité, ses impacts sur le cadre de vie, la circulation dans les quartiers concernés, la desserte, les correspondances et l'intégration urbaine.

Lors de sa séance plénière du 4 décembre 2024, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a désigné Madame Valérie Dejour et Monsieur Jean-Luc Campagne en qualité de garants du bon déroulement de cette concertation, afin d'en garantir la transparence, l'équité et la qualité du dialogue avec l'ensemble des parties prenantes.

Consciente de l'importance et de la portée de ce projet, la Ville de Vaulx-en-Velin souhaite, dès à présent, faire part de son avis et formuler ses attentes.

L'arrivée prochaine de la ligne de tramway T8, portée par la Métropole de Lyon et SYTRAL Mobilités, représente une opportunité stratégique majeure pour le territoire de Vaulx-en-Velin, tant en matière d'aménagement urbain que de développement socio-économique.

En améliorant significativement la mobilité entre les communes de l'Est lyonnais — notamment Bron, Saint-Priest et Vénissieux — cette nouvelle infrastructure facilitera les déplacements inter-banlieues et contribuera à désenclaver efficacement certains quartiers encore insuffisamment desservis.

Prévue à l'horizon 2030-2031, la mise en service de la ligne T8 viendra renforcer l'accessibilité du territoire en créant de nouvelles interconnexions avec les lignes de métro et de tramway existantes. Elle permettra ainsi de réduire la dépendance au centre-ville lyonnais pour les trajets du quotidien.

Ce renforcement de la connectivité territoriale accompagnera les dynamiques de renouvellement urbain déjà à l'œuvre, notamment dans le secteur du Carré de Soie, en favorisant l'émergence d'un environnement propice aux projets innovants – qu'ils soient économiques, culturels ou sociaux – dans l'intérêt des habitants et usagers.

En parallèle, cette évolution structurante favorisera une transition vers des modes de déplacement plus durables, contribuant à la réduction des nuisances liées au trafic automobile et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants par le développement d'une offre supplémentaire de transports structurants décarbonés. Enfin, en assurant une desserte plus équitable des quartiers populaires ou en transformation, la T8 renforcera la cohésion territoriale et ouvrira de nouvelles perspectives d'insertion professionnelle, de formation et d'accès aux services pour les populations locales. Dans ce contexte, Vaulx-en-Velin se positionne comme un territoire d'avenir, particulièrement favorable à l'implantation et au rayonnement de projets à fort impact social et territorial.

La convergence des lignes de tramway T8 et T9 au cœur de Vaulx-en-Velin ouvre la voie à la structuration d'un véritable continuum universitaire à l'échelle de l'Est lyonnais.

Alors que la ligne T9 assure déjà une desserte directe entre La Soie, l'ENTPE, l'ENSAL et le campus de la Doua à Villeurbanne, la future ligne T8 viendra compléter ce maillage stratégique en connectant efficacement les pôles universitaires situés à Saint-Priest et Vénissieux.

Située à l'intersection de ces deux lignes structurantes, Vaulx-en-Velin pourrait devenir un véritable nœud central de la mobilité étudiante et académique, facilitant les déplacements entre les grands sites d'enseignement supérieur, les laboratoires de recherche, les pôles d'innovation et les lieux de vie étudiante.

Ce maillage sera renforcé par une interconnexion directe avec la ligne A du métro – via la station Laurent Bonnevey – et par les connexions avec les lignes de tramway de Bron (T2 et T5), créant un réseau plus dense, plus fluide et mieux articulé à l'échelle de la métropole.

Cette amélioration de la connectivité territoriale permettra non seulement de fluidifier les parcours quotidiens des étudiants, enseignants et chercheurs, mais aussi de favoriser les coopérations intercampus et de soutenir l'émergence de projets pédagogiques et scientifiques transversaux.

En s'inscrivant dans cette logique d'interconnexion et de complémentarité des mobilités, Vaulx-en-Velin se positionne comme un acteur-clé de la métropolisation de l'enseignement supérieur et de l'innovation, tout en renforçant son attractivité auprès d'une jeunesse en quête de formation, de mobilité et d'ancrage territorial.

À terme, se posera naturellement la question d'une liaison directe entre la ligne T8 et les pôles multimodaux du Carré de Soie ou de Laurent Bonnevey.

Un tel prolongement représenterait une évolution logique et structurante du tracé, permettant de renforcer la cohérence et l'efficacité du réseau de transports en commun dans l'Est lyonnais. En connectant la T8 à des hubs déjà desservis par le métro A, plusieurs lignes de tramway et un important maillage de lignes de bus, cette extension créerait une continuité intermodale précieuse pour les usagers, tout en facilitant les correspondances et en réduisant les temps de parcours.

Ce scénario d'extension contribuerait également à soutenir la dynamique urbaine et commerciale du secteur du Carré de Soie, aujourd'hui en pleine transformation. En améliorant l'accessibilité de cette centralité métropolitaine, il serait possible d'accroître sa fréquentation et son attractivité, au bénéfice des habitants, des commerçants et plus largement du tissu économique local.

Toutefois, pour maximiser les retombées positives d'un tel projet, plusieurs enjeux devront faire l'objet d'une attention particulière dans les réflexions à venir :

- la question du stationnement, notamment aux abords des futures stations de la T8, devra être anticipée avec rigueur, afin d'éviter que la ligne ne devienne un point de rabattement automobile non maîtrisé, au risque de saturer le stationnement résidentiel et les voies de desserte environnantes ;
- le passage éventuel de la rue de la Poudrette en sens unique, devra être étudiée avec vigilance, pour limiter les risques de shunt (contournement non souhaité par les usagers) ou d'engorgement sur d'autres axes de circulation ;
- enfin, le travail de concertation autour des trois stations prévues à Vaulx-en-Velin sera déterminant pour garantir une implantation cohérente, intégrée dans le tissu urbain, et répondant aux besoins exprimés par les habitants et les usagers.

En intégrant dès aujourd'hui ces perspectives dans la planification, les décideurs publics pourront faire de la T8 non seulement une nouvelle ligne de tramway, mais un véritable levier de transformation urbaine, de justice spatiale et de développement partagé à l'échelle de l'Est lyonnais.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- donner un avis favorable sur l'opportunité du projet T8 dans son ensemble.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- de donner un avis favorable sur l'opportunité du projet T8 dans son ensemble.

Suffrages exprimés	31	
Vote(s) Pour	30	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	1	Christine BERTIN
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 09 octobre 2025.



La secrétaire de séance

Dehbia DJERBIB

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

S²LO

ID : 069-216902569-20251009-V_DEL_25109_24-DE

T8 EN CHIFFRES

- ▶ **8,1 km de ligne**
dont 0,3 km de nouvelles infrastructures
- ▶ **entre 11 et 13 stations envisagées**
- ▶ **22 minutes environ**
de Vaux-en-Velin La Soie à Gare de Vénissieux
- ▶ **250 Millions d'€ HT**
(budget prévisionnel)
- ▶ **Fréquence de 10 minutes**

